

Éditorial



mmaire

Aujourd'hui, demain

3

Résidentialisations
 Du standing pour le logement social!
 Vos questions/Nos réponses

Le mémento des résidences

nont bitat

Élisabeth Fromont Vice-Présidente de Chartres Habitat

Patrimoine

0

- Chartres Habitat vous offre la TNT !
- Travaux
- Une fresque proposée en façades **Bientôt, Bel Air pourrait se visiter!**
- Constructions

Rue du Faubourg-la-Grappe : 29 logements de style contemporain

Réhabilitations

Une nouvelle jeunesse pour Saint-Chéron

• Les réparations assurées par Chartres Habitat

En interne

14

15

Vos réclamations
Le 02 37 25 65 00/65 31
veille sur votre confort

En direct avec vous

• Propreté/environnement

Chartres Habitat intègre des canisites à ses résidences

· La fête des voisins !

'herbe et la végétation ont poussé et les résidentialisations prennent aujourd'hui tout leur relief. Très vite, les clôtures commencent à perdre leur aspect d'obstacles visibles, pour devenir de simples tuteurs de haies.

Les enfants ont choisi leur préféré parmi les nouveaux jeux et leurs parents savent que leur progéniture joue désormais en sécurité, bien à l'écart de la rue.

Nos amis les chiens trouvent petit à petit le chemin des canisites... On oublie les travaux, d'autant qu'on peut vérifier qu'ils n'ont pas fait augmenter les loyers.

Et surtout, les nouveaux gardiens trouvent leur place. Les relations s'établissent avec les locataires. Une nouvelle manière de vivre ensemble s'installe progressivement.

Tout n'est pas parfait, et ce sont justement les gardiens qui font remonter à Chartres Habitat les demandes d'ajustements utiles ainsi que la prise en compte des cas particuliers.

Bref, notre projet prend toute son humanité.

Enfin, Chartres Habitat installe sur ses immeubles les antennes destinées à recevoir la TNT, pour que chaque locataire ait la possibilité, s'il le souhaite, d'équiper son téléviseur du précieux décodeur.

Voici enfin venu le moment de vous souhaiter de bonnes vacances, ce que j'ai le plaisir de faire, au nom du Président et du Conseil d'Administration de notre Office.

Du standing pour le logement social!







Et pourquoi ne devrait-on pas vivre aussi bien dans le logement social, que dans le logement privé? Aujourd'hui, c'est chose faite, avec la création de 17 résidences sur le parc de Chartres Habitat.

Elles ont été, officiellement, inaugurées entre le 27 mars et le 20 avril derniers. Ces résidentialisations concernent 1763 logements collectifs et vont changer la vie de 4300 locataires, sans incidence spécifique sur leur loyer.



lantations à profusion, aires de jeux, candélabres, portillons à ouverture magnétique munis d'interphone et privatisation des parkings, conteneurs enterrés pour les ordures ménagères, canisites. À la Madeleine, Beaulieu, Béthouart et Jean Roux, les résidences disposent aussi d'un gardien résidant. Bref, le logement social vit une métamorphose.

"Je n'ai pas honte de vivre ici" explique Martine Boucard domiciliée résidence des Érables à la Madeleine. Aujourd'hui, on ne baisse plus les yeux quand on dit qu'on habite une Habitation à Loyer Modéré: les "cités"

ont laissé la place à des résidences! Et même à des résidences de standing!

• Visite des lieux

Dix-sept résidences ont été inaugurées entre le 27 mars et le 20 avril derniers. Elles se situent un peu partout sur le patrimoine: à la Madeleine (3 résidences), Jean Roux (1), Béthouart (1), Beaulieu (11), Charles Brune (1).

Chaque soir, les locataires ont été conviés par l'Office au coupage du ruban inaugural de leur nouvelle résidence dans une ambiance conviviale. Une visite des lieux et de leurs aménagements par les élus, les administra-

teurs de l'Office, les services de la Ville et de Chartres Habitat, a permis, à chaque fois, aux locataires de faire remonter leurs impressions ou bien leurs attentes. Un cahier de remarques était d'ailleurs à la disposition des locataires et quelques adaptations sont en cours.

Les travaux de résidentialisation engagés à partir de l'été 2006 auront été réalisés en un temps record, de façon à limiter la gêne occasionnée.

"Cela nous a valu des désagréments bien sûr, mais tout était très bien organisé. Aujourd'hui, on apprécie le résultat et la recherche esthétique", poursuit Martine Boucard.

Harmonieux

Il faut dire que la part belle a été faite à la végétation. À la Madeleine, plus de 42 000 plantes et arbustes ainsi que 314 arbres ont été plantés.

À Beaulieu, les lauriers à feuilles de romarin et cornouillers vont rapidement s'étoffer. "Ce sont des essences à croissance rapide. D'ici un an, elles formeront de belles masses arbustives et nous ne verrons même plus les clôtures" explique l'architecte Laurent Pezin. "Nous avons également planté du laurier sur les parkings, ces bandes vertes auront atteint 1,50 mètre à maturité, c'est-à-dire d'ici deux à trois ans,



Josette Saugez, domiciliée 13 rue des Blottes habite maintenant "Résidence des Violettes". "Les violettes étaient les fleurs préférées de mon mari disparu. Les locataires de mon immeuble ont proposé ce nom en sa mémoire et j'en suis très heureuse".



"Nous apprécions ces nouveaux aménagements. Avant, les voitures se garaient partout: sur les trottoirs, les passages. Maintenant ce sera beaucoup plus convivial pour organiser une manifestation comme "Immeubles en fête" par exemple. Nous apprécions aussi les travaux qui ont été réalisés : les peintures en soubassement des immeubles et la réfection des cages d'escaliers" explique Régine Fauvellière, domiciliée Résidence Jean Roux.

ce qui permettra de redécouper les grands espaces verts'

Les bâtiments ont été rénovés

Chaque résidence est aussi équipée d'une aire de jeux et de bancs de façon à créer des espaces de convivialité.

Des canisites sont implantés progressivement, sur chaque secteur. Les abris extérieurs pour ordures ménagères disparaissent pour laisser place aux conteneurs enterrés, beaucoup plus esthétiques.

Parallèlement aux travaux extérieurs, les bâtiments ont été rénovés à Beaulieu notamment: nouvelles portes de halls avec contrôle d'accès par badge, ouvertures à l'arrière des bâtiments pour donner accès aux squares, peinture et carrelage dans des cages d'escaliers, remplacement de boîtes aux lettres ainsi que de baignoires et nouveaux tableaux électriques, etc. Reste, avec les beaux jours, à apprécier ce nouveau confort.



Agréable surprise pour Marie-Hélène et Gaston Jean. Leur bâtiment, à Beaulieu, sera bap-

tisé "Résidence des Eglantines". Églantine, c'est le nom qu'ils ont choisi pour leur fille!

"C'est joli, harmonieux" commente Isabelle Jourdain, domiciliée 11 place de Spire, en contemplant les espaces de détente créés derrière son immeuble.

"Cet été, ce sera vert, je pourrai venir m'asseoir et puis, depuis chez moi, j'ai une belle vue, je vais en profiter. C'est super propre! Je vais faire la guerre à ceux qui laissent faire leurs chiens en dehors des canisites.

En plus de la résidentialisation, nos boîtes à lettres ont été changées, les cages d'escaliers et les soubassements d'immeubles repeints, nous avons des

sonnettes aux portes, des baignoires ont été remplacées par des douches. Grâce à l'interphone on sait qui pénètre dans l'immeuble. Et puis, la présence du gardien me rassure".





"Nous avons connu le désagrément des travaux, mais tout était très bien organisé.

On voit aujourd'hui le résultat de la recherche esthétique. Quant au gardien, il est agréable, à l'écoute et consciencieux. Ce n'est pas mon habitude, mais, si j'avais un souci, je lui confierai mes clefs.

J'apprécie aussi cette

montre que nous sommes pris en considération. J'espère juste que les personnes seront respectueuses de leur nouvel environnement" explique Martine Boucard (deuxième sur notre photo, en partant de la gauche), domiciliée à la Madeleine.

Vos questions/Nos réponses

"Nous apprécions ces aménagements mais quelles seront les répercussions sur les loyers?"
Les travaux de résidentialisation n'auront aucune répercussion spécifique sur les loyers.

"Les places de parking sont-elles payantes?"

Non, le stationnement n'est pas payant. Les locataires qui bénéficient d'une place privatisée, c'est-à-dire affectée à leur seul usage, devront simplement contribuer au paiement des charges de fonctionnement (électricité ...), conformément au décret n° 87-713 du 26 août 1987. Celles-ci s'élèveront à 1,85 euro par mois, sur l'ensemble des nouvelles résidences, excepté à Charles Brune.

"Pourquoi tous les locataires ne disposentils pas d'une place de stationnement attribuée?"
Ce quartier a été conçu, au début des années 60, alors
que le besoin en stationnement était d'une place par
foyer. Aujourd'hui, les ménages ont souvent deux véhicules ce qui explique le manque de places.

Les travaux de résidentialisation qui viennent d'être réalisés n'ont pas modifié la structure du quartier. Mais le nombre total de places a été augmenté si l'on prend en compte les places de stationnement sur la voie publique et celles créées à l'intérieur des résidences. La volonté a aussi été de préserver les espaces verts qui existaient. Ce qui disparaît, c'est le stationnement sauvage: sous les fenêtres, sur les trottoirs, etc.

Lorsque le nombre de places de stationnement, au sein de l'enceinte de sa résidence, est, malgré tout, inférieur au nombre de logements, les places sont attribuées en fonction de critères de priorité: familles nombreuses, personnes malades ou handicapées, etc.



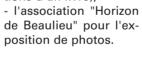
Les places de parkings sont numérotées et attribuées aux résidents.

Des remerciements aux participants

Des locataires, les gardiens résidants, des associations, ont apporté une note festive à l'inauguration des résidences. "Votre Logement" remercie de leur participation:

- dences. "Votre Logement" remercie de leur participation:
 les enfants pour l'exposition de dessins sur le thème
 "Mon quartier dans 20 ans" (photo de couverture);
- les résidents ayant préparé des dégustations;
- Michel Cesarion (Société Feeling Zik), accompagné des choristes et percussionnistes du Forum de la Madeleine;
- Widdy Cesarion et ses jeunes danseurs de Corancez;
- René Guy et son accordéon;
- les animateurs et les jeunes des Maisons pour Tous qui nous ont fait partager leur travail de création (vitraux,

atelier bois et illustrations d'un livre);













Des squares ont été aménagés à l'arrière des bâ Les pelouses, nouvellement semées, mettent e



L'entrée prend des airs "désign" à Jean Roux, Béthouart et Charles Brune.



Écologique : les abris extérieurs pour ordures ménagères ont été remplacés par des conteneurs enter-



Le jour de l'inauguration à Béthouart : l'occasion de discuter des nouveaux aménagements.



N'oubliez pas les canisites ! Chaque résidence en est pourvue, comme ci-dessus à Béthouart.



n valeur ces espaces.



Les élus ont coupé le ruban inaugural de chaque résidence, entourrés des enfants du quartier.





Square et parking privatifs à Charles Brune.



Lumières du soir : candélabres et bancs, invitent à la promenade.

Le mémento des résidences

La Madeleine

Responsable de secteur: Anthony Parisot **Adioint: Bruno Debitus**

- Résidence des érables: 5, 7, 9 rue Jules Hetzel, 12, 14 rue Guy Moquet.

Gardien résidant: Khalid Zorraga, loge, provisoirement, au 14 rue Jules Hetzel, tél. 0675916593.

- Résidence des ormes: 2 au 26 rue Jules Hetzel et 11 avenue

Gardien résidant: Benjamin Henault, loge 14 rue Jules Hetzel, tél. 0632162875.

- Résidence des chênes: 2, 4, place Saint-Louis et 12, 14, 16 av.

Gardien résidant: Jean-Jacques Boillet, loge 4 place Saint-Louis, tél. 0680232106.



Beaulieu

Responsable de secteur: Jack Baroche **Adjoint: Xavier Debitus**

- Résidence des capucines: 7 à 15 rue du Clos Brette. Gardien résidant: Dorian Fuzier, loge 7 place de Spire, tél. 0687360409
- Résidence des lilas: 2 à 10 rue du Clos Brette et 5 à 11 place

Gardien résidant: Dorian Fuzier, loge 7 place de Spire, tél. 0687360409.

- Résidence des camélias: 23 à 31, rue de Brétigny et 2, 4 place

Gardien résidant: Fahed Douhabi, loge 2 place de Spire, tél. 0686304818.

- Résidence des giroflées: 1 à 7 rue Louis Godeau, 1, 3 place de Spire, 1, 3, 5 rue du Clos Brette.

Gardien résidant: Ahmed Douhabi, loge 4 impasse des Bordes, tél. 0632096735.

- Résidence des bleuets: 2 à 8 rue Fredet, 2, 4, 6 impasse des Chevillons, 2, 4, 6 impasse des Bordes, 2, 4, 6 impasse des champs Chatons.

Gardien résidant: Ahmed Douhabi, loge 4 impasse des Bordes, tél. 0632096735.

- Résidence des églantines: 1 à 13 rue Pierre Curie. Gardien résidant: Idriss Azzouz, loge 2 rue Pierre et Marie Curie, tél. 0679035265.
- Résidence des jonquilles : 2 à 8 rue Ampère, 1, 3 rue lebon, 1 à 11 rue Lavoisier, 2, 4, 6 rue Curie.

Gardien résidant: Idriss Azzouz, loge 2 rue Pierre et Marie Curie, tél. 0679035265.

Ali Gharbi, loge 3 rue Lebon, tél. 0679035521.

- Résidence des hortensias: 8 à 18 avenue de Beaulieu. Gardiens résidants: Toumane Ba et Mabrouk Ould, loge 2 rue des Blottes, tél. 0679035265.
- Résidence des violettes: 7 à 15, rue des Blottes. Gardien résidant: Pascal Hue, loge 1 rue des Petits Clos, tél. 0679255301.
- Résidence des lys: 1 à 7 rue du Chemin Doux, 2, 4 rue des Blottes, 1 à 7 rue Louis Lumière, 9, 11 rue du Chemin Doux. Gardiens résidants: Toumane Ba et Mabrouk Ould, loge 2 rue des Blottes, tél. 0679035265.
- Résidence des anémones: 2 à 8 avenue Louis Lumière, 1 à 11 rue des Petits Clos.

Gardien résidant: Pascal Hue, loge 1 rue des Petits Clos, tél. 0679255301.



Autres secteurs

Responsable de secteur: François Graffin Adjoint: Vincent Bailleau

- Résidence Jean Roux: 6 à 10 rue Jean Roux et 1 à 10 impasse Jean Roux.

Gardien résidant: Tahar Gharbi, loge 10 impasse Jean Roux, tél. 0675916371.

- Résidence Béthouart: 1 à 9 cité de Béthouart et 47, 49, 51 avenue de Plaisance.

Gardien résidant: Jean Diakiesse, loge en face le 6 cité de Béthouart, tél. 0632097120.

- Résidence Charles Brune: 7, 13, 19 rue Charles Brune. Pas de gardien: contacter le responsable de secteur (0608698453).

Les horaires des gardiens

Les horaires des gardiens, sur l'ensemble des secteurs, sont les suivants:

- du lundi au vendredi: de 9h00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00 (permanence à la loge de 9 h 00 à 9 h 30 et de 17h00 à 18h00).
- Le samedi, nouveaux horaires : de 8h00 à 12h00 (permanence à la loge de 11 h 00 à 12 h 00).

Un gardien résidant, rue Salvador Allende

Vous résidez 1, 3, 5, 7, 11 ou 13, rue Salvador Allende ? Depuis le 2 mai, un gardien résidant est en poste sur votre secteur. David Matos connaît bien le logement social pour avoir vécu 20 ans à Beaulieu, puis, 5 ans à la Madeleine. Titulaire d'un baccalauréat scientifique et d'un DUT génie production, il a préféré s'orienter vers un métier de contacts, au service des locataires. Signe particulier: David Matos est un passionné de football. Educateur

sportif, il entraîne les jeunes de 5 à 8 ans, au Club de Beaulieu.

Vous pouvez le contacter à sa loge 9, rue Salvador Allende, ou par téléphone au 0607 88 07 16.



Chartres Habitat vous offre la TNT!

L'Office met en conformité les installations. Les locataires desservis par l'émetteur de Montlandon n'auront qu'un adaptateur à acheter.

vec la Télévision Numérique Terrestre ce sont 18 chaînes que vous allez recevoir gratuitement au lieu de 6.

L'entreprise d'électricité Montelec est à pied d'œuvre pour mettre vos installations en conformité. "La seule condition pour recevoir le bouquet de télévision numérique est que votre antenne soit arrosée par l'émetteur de Montlandon" explique son dirigeant Nicolas Monteiro. Certains quartiers, en basse ville, ou à Béthouart, rue Faubourg-la-Grappe, orientés sur les Hauts-Saumons, devront donc attendre encore un peu. "A terme, l'analogique n'existera plus, l'ensemble du territoire français sera donc couvert par le numérique".

A Beaulieu, la mise en conformité des installations se termine, ce sera ensuite le tour du quartier de Saint-Chéron. Pour tous les autres secteurs, la mise en place se fait progressivement, en fonction des demandes des locataires, auprès du sous-pôle gestion des réclamations.



"Si vous habitez en pavillon, une simple antenne râteau suffit généralement. En collectif, il faut changer les antennes et les boîtiers" poursuit Nicolas Monteiro. Cette intervention interromp la réception de la télévision pendant une heure ou deux dans votre appartement. Lorsque de nouveaux câbles doivent être tirés comme à Beaulieu et à Saint-Chéron, l'entreprise doit avoir accès à votre appartement. Une note est alors apposée dans votre hall d'immeuble pour prise de rendez-vous auprès de l'entreprise.

Ces interventions techniques sont entièrement prises en charge par l'Office (un budget de 200 000 euros y est consacré). Il ne vous en coûtera donc rien.

Reste, ensuite, à se munir d'un adaptateur. Vous en trouvez à partir de 30 euros et jusqu'à 300 euros avec disque dur de



stockage. "Rien de plus facile pour l'installation, il suffit de brancher votre câble d'antenne sur votre décodeur et d'effectuer une recherche de canaux" explique Gilles Brouard, domicilié à La Madeleine. "J'ai surtout demandé cette installation pour mon fils de 12 ans. Il regarde souvent "Gulli" pour les dessins animés et les clips sur W9. Il y aussi de très bons documentaires sur Arte. Quant à moi, j'apprécie la qualité d'image et de son qui est nettement meilleure".

Chaînes gratuites: TF1, France 2, France 3, France 4, Canal + en clair, France 5, Arte, M6, Direct 8, W9, TMC, NT1, NRJ, LCP/Public Sénat, BFM TV, I Télé, Europe 2, Gulli.

Chaînes payantes: Canal +, TPS Star, Paris Première, Canal + sport, Canal + cinéma, AB1, Planète, TF 6, Canal J, LCI, Euro Sport.

TRAVAUX... TRAVAUX... TRAVAUX... TRAVAUX...

En cours <u>Rechèvres 200</u> Les constructions avancent



Les pavillons, à l'angle des rues de Verdun et de Chavannes sont en cours de construction sur ce quartier.

14 pavillons en cours d'isolation

Les travaux d'isolation sont effectués sur 14 logements situés du 95 au 105, et du 107 au 121, rue de Fresnay à Rechèvres 200. La réfection de la plomberie est prévue après réfection des canalisations extérieures par Chartres Métropole.

La Madeleine

Les fenêtres et volets roulants à la Madeleine 1 sont en cours de remplacement.

Prévu

Rue des Grandes Filles Dieu

Les portes de halls avec mise en place de l'interphonie et des systèmes de contrôle d'accès par badge sont installées aux 1 et 1 bis, rue des Grandes Filles Dieu.

Les portes de service (caves, communs, etc.) ainsi que les boîtes au lettres sont également remplacées.



Une fresque de 4000 m² proposée en façades

Bientôt, Bel Air

Et si Bel Air devenait un lieu touristique. Un site que l'on vient admirer lors de son séjour à Chartres... C'est l'extraordinaire aventure que pourraient bientôt vivre les locataires du quartier.

'est super. C'est encore plus joli que ce que l'on imaginait" commente Saoudoo Ba, au pied des immeubles du quartier La Sarra à Lyon. Comme une cinquantaine d'autres locataires du quartier Bel Air, Saoudoo est venu, le 7 juillet dernier, découvrir, à Lyon, des fresques du même type que celles qui pourraient être réalisées sur les façades de son immeuble.

Un gigantesque programme est en effet proposé: 4000 m² de fresques murales sur les façades de quatre bâtiments situés aux 1, 3 et 7 allée des Amandiers, 1 et 3 allée des Saules et 2

allée du Berry.

Il s'agissait là, de la deuxième phase de la consultation des locataires de Bel Air (N.D.L.R. la circulaire n° 93-60 prévoit en effet la concertation avec les locataires lorsqu'ils sont concernés par un projet de réhabilitation). Gilbert Coudène, auteur des fresques lyonnaises, (la Cité de la Création a réalisé plus de 400 trompe-l'œil dans le monde), et, Eddy Gilles-di Pierno, président d'un comité de locataires lyonnais, étaient venus à Chartres, le 29 mai dernier, présenter cette idée devant les habitants. Ils avaient alors suggéré au président de l'Office, d'accueillir les Chartrains afin qu'ils réalisent vraiment l'ampleur du projet.

Métamorphosé

Après sept heures d'autocar et un déjeuner rapide, la visite a donc débuté par La Sarra, un quartier qui compte



250 logements sociaux. En admirant, cette fois, de visu, les fresques, tous les locataires chartrains ont été emballés! "Si Bel Air devient comme ça, on aura l'impression d'avoir déménagé sans avoir changé de quartier" commentait, enthousiaste, Stéphane Couté, en arpentant les rues du quartier.

Direction ensuite, toujours en autocar, la cité Tony Garnier. Les habitants y ont été chaleureusement accueillis par le comité de locataires. "Le quartier des États-Unis, et ses 4500 logements sociaux, a été métamorphosé grâce à ce projet" expliquait Eddy Gilles-di Pierno président du collectif. "Il a été construit dans les années trente et devait être détruit. Or, aujourd'hui, c'est devenu un véritable musée en plein air. Les touristes déambulent pour prendre des photos et nous accueillons 25000 visi-

Les travaux à l'intérieur des bâtiments

Au delà de la rénovation extérieure, une importante réhabilitation pourrait aussi être engagée, à l'intérieur des bâtiments, après cette phase de concertation.

Dans les parties communes :

- réfection des cages d'escaliers (peinture, faïence, éclairage);
- remplacement des portes de halls avec installation d'un nouveau système d'interphonie et mise en place d'un contrôle d'accès.

Dans les logements:

- -remplacement des équipements sanitaires (lavabos, éviers, baignoires, douches, w-c);
- remplacement des tableaux électriques;
- amélioration de la ventilation.



Ci-dessus, le projet de fresque pour l'immeuble situé rue des Saules. La façade présenterait une reproduction des vitraux de la cathédrale, des maisons remarquables du centre ville de Chartres, mais aussi des détails de l'architecture tchèque et un extrait de l'œuvre de Bruegel.

pourrait se visiter!

teurs par an! Les locataires sont devenus très fiers du regard que l'on porte sur eux".

"Si le projet est approuvé, nous proposons pour Chartres de reprendre des éléments du centre ville: des maisons remarquables et des vitraux de la cathédrale notamment" a expliqué le dirigeant de la Cité de la Création. "Nous intégrerons aussi des éléments à la demande des locataires. Le premier bâtiment pourrait être inauguré vers le 15 octobre. Pour les trois autres bâtiments, nous pourrons engager une concertation avec les familles et travailler avec un groupe scolaire. Votre quartier peut être métamorphosé".

Les locataires de Bel Air ont pu, jusqu'au 25 juillet, faire savoir s'ils souhaitaient se lancer dans l'aventure.



Constructions

Rue du Faubourg-la-Grappe : 29 logements de style contemporain

'est à l'angle de la rue du Faubourg-la-Grappe et de la rue de la Croix Bonnard que va s'édifier un immeuble collectif de trois étages.

Ce bâtiment, composé de 29 logements, présentera une architecture contemporaine avec une façade de couleur claire, des loggias de couleurs vives, des menuiseries et gardecorps en aluminium laqué noir, des terrasses en rez-dechaussée. Trente-deux places de stationnement seront disponibles dans le parking souterrain, dont dix adaptées aux personnes à mobilité réduite. Un local pour vélos et poussettes est aussi prévu.

L'environnement a été valorisé puisque 40 % de l'espace sera aménagé avec des pelouses, des arbustes, un minimum de onze arbres, des cheminements piétonniers, etc.



La construction commencera en octobre 2007 pour une livraison au 4ème trimestre

Réhabilitations

Une nouvelle jeunesse pour Saint-Chéron

L'important programme de réhabilitation des immeubles est terminé à Saint-Chéron. Ce sont les espaces extérieurs qui vont maintenant être réaménagés et embellis. La fin des travaux est prévue en décembre prochain.

e ravalement des façades des immeubles du quartier Saint-Chéron a donné un véritable coup d'éclat au quartier. Les bardages extérieurs des cages d'escaliers ont été également refaits, les gouttières et les lucarnes remplacées, de nouvelles portes de hall à l'arrière des bâtiments ont été posées, les peintures des halls et des cages d'escaliers ont été refaites.

Des travaux ont aussi été effectués dans les logements avec notamment, le remplacement de toutes les fenêtres et persiennes, la pose de nouveaux tableaux électriques et le remplacement de plus de soixante-dix baignoires par des douches.

Un programme qui porte sur 2,2 millions d'euros et qui n'aura aucune incidence spécifique sur les loyers.

• "Le ravalement apporte de la gaieté au quartier"

"C'est vraiment de l'amélioration. J'apprécie surtout le remplacement des boiseries par des fenêtres PVC avec double vitrage. Le ravalement des façades a apporté de la lumière et de la gaieté au quartier" explique Isabelle, domiciliée place de Chichester.

Il s'agit là d'une première étape. Les espaces publics, les voies de circulation, les cheminements piétonniers, les aires de stationnement et les espaces de détente seront prochainement valorisés et aménagés.

Il ne s'agit pas d'un projet de résidentialisation comme on a pu le voir par exemple à Beaulieu, à la Madeleine ou à Jean Roux mais d'aménagements et d'embellissements extérieurs.

• Un nouveau parking

Le programme prévoit de clôturer uniquement une aire de stationnement. Il s'agit d'un nouveau parking de 62 places, qui sera créé allée des Tilleuls et des Maronniers.

Les parvis d'entrée seront refaits ainsi que les cheminements piétonniers. Des candélabres et spots autour des parkings, des chemins et des parvis d'entrée créeront des jeux de lumière.

La végétation va être accentuée. Le choix des essences n'est pas encore arrêté. Les pelouses seront également reprises. Des bancs seront installés, des jeux seront ajoutés (tourniquets, balançoires, toboggans), certains conservés, d'autres remplacés.

Les travaux qui viennent de commencer se termineront en décembre prochain.





Comment entretenir votre logement?



Les réparations assurées par Chartres Habitat

Chartres Habitat a souscrit des contrats avec diverses sociétés. Elles effectuent un dépannage chez vous à votre demande. Le jour de l'intervention vous ne payez rien, cette prestation est incluse dans vos charges.

Canalisations d'eau (dégorgement, refoulement)

Contrat avec SVR. La société intervient 7 i/7 et 24 h/24, sur tout le parc. Curage et nettoyage des réseaux (y compris le raccordement w-c dans le logement), dégorgement en cas de refoulement, nettoyage annuel. Contacter du lundi au vendredi de 8h30 à 17 h: "service locataires" de Chartres Habitat, Tél. 0237256500 ou 65 31, le soir et week-end: 023725 65 25 (n° d'astreinte).

En cas de coupure générale d'eau, contactez votre fournisseur (Tél. Générale des Eaux: 08 11 900 400).

•Robinetterie, éviers, appareils sanitaires, chasse d'eau

Contrat avec Proxiserve. Contact du lundi au vendredi, de 8h15 à 17h30: Proxiserve, Tél.: 08 11 08 28 04.

•Eau chaude et chauffage gaz individuel:

Contrat avec la société Savelys (ex CGST Save)

Ou avec Gaz Dépannage

pour les réparations normalement à la charge du locataire: maintenance et remplacement des pièces.

Contact, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h, "service locataires" de Chartres Habitat, 0237256500 ou 65 31. Le soir et week-end: 023725 65 25 (n° d'astreinte).

•Ballons électriques:

Contrat de maintenance et d'entretien avec la société Savelys. Contact du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, Savelys au 0237280415.

AUTRES ÉQUIPEMENTS

•Interphones et fermeture des portes de halls

Contrat avec la société Darman (tous les bâtiments équipés d'interphonie). Contact en cas de panne du combiné interphone à l'intérieur du logement du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 17 h 30, société Darman, 0235986061.

En cas de panne de l'interphone en pied d'immeuble, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h, le pôle travaux de Chartres Habitat, au 0237256546 ou 65 00.

Ascenseurs

Contrat avec la société Schindler, 7 j/7 et 24 h/24. Contact du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h, "service locataires" de Chartres Habitat au 0237256500 ou 65 31. Le soir et week-end: 02 37 25 65 25 (n° d'astreinte).

Antennes de télévision

Contact du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h, "service locataires" de Chartres Habitat, 0237256500. Le soir et weekend: 02 37 25 65 25 (n° d'astreinte).

Chauffage collectif

Contrat avec Dalkia France, 7j/7 et 24 h/24 pour les quartiers Beaulieu et La Madeleine; autres quartiers: société Elyo. Les déplacements injustifiés sont facturés. Contact du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h, "service locataires" de Chartres Habitat, 0237256500 ou 65 31. Le soir et week-end: 023725 65 25 (n° d'astreinte).

Portes automatiques de garages

Contrat avec Thyssen Krupp. Contact: du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h: "service locataires" de Chartres Habitat, 0237256500 ou 65 31. Le soir et week-end: 0237309797 (n° d'astreinte) ou 02 37 25 65 25.

Vides-ordures obstrués

Contact du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h: "service locataires" de Chartres Habitat: 0237256500 ou 65 31.

Désinsectisation, dératisation

Contrat avec la société SVR.Contact: du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, SVR au 0237353850.

Les réparations restant à votre charge (décret n° 87-712 du 26 août 1987)

LES PARTIES DONT VOUS AVEZ UN USAGE EXCLUSIF

- Jardin privatif: entretien courant, remplacement des arbustes, taille, élagage;
- Terrasse, marquise, auvent: enlèvement de la mousse et des
- Gouttières, chéneaux, en logement individuel: dégorgement.

LES OUVERTURES

- •Portes, fenêtres, grilles: nettoyage; graissage des gonds, et charnières; réparation ou remplacement des poignées, gonds, espagnolettes, clavettes, targettes;
- Vitres: réfection des mastics et remplacement des vitres détériorées;
- •Stores: graissage, remplacement des cordes, poulies, lames, manivelles, sangle;
- •Serrures et verrous: graissage, remplacement des petites pièces (serrures, canons, goupilles);
- •Clefs: à remplacer en cas de détérioration ou de perte.

LES PLAFONDS ET MURS INTÉRIEURS

- Maintien en état de propreté;
- Remplacement des papiers peints en mauvais état;
- •Remplacement des éléments de faïence;
- Rebouchage des trous.

PLACARDS, PLINTHES

•Les étagères et portes de placards, les plinthes, baguettes et

moulures doivent être remplacées.

LES PARQUETS, REVÊTEMENTS DE SOL, MOQUETTES

•Entretien et remise en état.

AÉRATION, VMC

- •Bouches de ventilation et VMC: nettoyage, entretien des climatiseurs:
- Ramonage (maison individuelle uniquement) des conduits d'évacuation des fumées et des gaz ainsi que des conduits de ventilation.

•Remplacement des interrupteurs, prises de courant, coupecircuit, tubes lumineux, fusibles, douilles, ampoules, baguettes ou gaines de protection. En cas de coupure générale, contacter EDF au 0810 28 00 28 ou la R.S.E.I.P.C. au 0237918000.

PLOMBERIE

•Canalisations de gaz: entretien des robinets, des siphons, des ouvertures d'aération, remplacement des tuyaux de raccordement. En cas de coupure générale de gaz, contacter Gaz de France au

0810 28 00 28;

- •Fosses septiques: vidange; •Canalisations d'eau: entretien des siphons;
- ●Robinetterie, éviers, appareils sanitaires, chasse d'eau: nettoyage des dépôts de calcaire et remplacement des flexibles de douche.

Nouveau numéro : Désormais pour L'Astreinte appeler Le 02 37 25 65 25. Le soir après 17 h 15,

le week-end et les jours fériés. En CAS D'URGENCE UNIQUEMENT, lorsqu'il y a danger pour les bâtiments ou les personnes.

Vos réclamations



e robinet qui fuit, le combiné interphone qui ne fonctionne pas,

etc

Autant de petits tracas de la vie quotidienne qui trouvent une solution auprès du souspôle gestion des réclamations de l'Office. Vous pouvez contacter ce service au 0237 256500/6531.

Cette véritable centrale téléphonique, gère une centaine d'appels par jour. Trois agents encadrés par un responsable, sont à votre écoute, du lundi au

Le 02 37 25 65 00 / 65 31 veille sur votre confort

vendredi, en journée continue. Ils reçoivent toutes vos réclamations.

"L'essentiel des appels porte sur des demandes techniques: la plomberie, une infiltration d'eau consécutive à une fuite, un revêtement de sol usagé" explique Joëlle Cabart.

Le gardien de votre tranquillité

LE GARDIEN EST VOTRE PREMIER INTERLOCUTEUR EN CAS DE RÉCLAMATIONS.

Rappel de ses domaines d'interventions:

- constat des réparations à effectuer et conseils auprès des locataires;
- demande d'interventions d'entreprises ou de la régie technique pour des réparations à la charge de l'Office;
- remplacement des lampes et interrupteurs dans les parties communes;
- nettoyage complémentaire des cages d'escaliers, des halls et des abords d'immeubles, en cas de nécessité;
- surveillance des abords d'immeubles et demande d'intervention du service chargé des espaces verts;
- surveillance des caves, greniers, parties communes, gaines techniques palières;
- ouverture du local gros objets à la demande des locataires;
- première médiation amiable en cas de troubles du voisinage.

• Orienter le locataire

Le rôle de l'agent est alors de bien cerner la nature de la demande afin d'orienter le locataire. Soit, la réparation est à la charge de Chartres Habitat. Dans ce cas, l'agent contacte la régie technique ou une entreprise privée qui interviendra au domicile du locataire, sur rendez-vous. Le jour de l'intervention, le locataire ne paie rien.

Soit, la réparation est une réparation normalement à la charge du locataire. Dans ce cas, le locataire doit, lui-même, contacter une entreprise privée.

Pour connaître les réparations à la charge de Chartres Habitat ou du locataire reportez-vous à la page 13 de ce numéro.

Cette liste mentionne également les entreprises que le locataire peut appeler, sans passer par le sous-pôle réclamations.

"Quant aux demandes d'embellissement du logement: un remplacement de faïence ou de revêtement de sol, par exemple, elles doivent faire l'objet d'une demande écrite" précise Joëlle Cabart.

• Règlement intérieur

Au-delà des réclamations techniques, le service gère les plaintes pour nuisances: les aboiements du chien du 3e, des sacs poubelles laissés sur le pallier, etc. "Lorsque les manquements au règlement intérieur se répètent, des enquêtes de voisinage sont effectuées par le gardien ou bien par le responsable de secteur. Un questionnaire peut aussi être adressé à l'ensemble des locataires d'un secteur donné, afin de mieux cerner le climat. Les questions portent sur la qualité du cadre de vie, la sécurité, les relations de voisinage" explique Joëlle Ferron.

"Un avertissement peut être envoyé au fautif mais si des nuisances graves et répétées persistent malgré les tentatives de médiation, l'ultime recours est alors la demande d'expulsion".

Le sous-pôle réclamations dispose d'un autre outil: la tournée de nuit. "Nous indiquons aux agents, les lieux qui nécessitent le passage de la tournée de nuit, en cas de rassemblements intempestifs par exemple. Ce passage fera l'objet d'un rapport et sera consigné au même titre que les enquêtes de voisinage".

À Chartres Habitat, le sous-pôle réclamations veille au confort et à la tranquillité des locataires. Mais, sur le terrain, un autre acteur joue ce rôle: le gardien résidant ou le responsable de secteur (lire en encadré).

Propreté/environnement

Chartres Habitat intègre des canisites à ses résidences

our prolonger les efforts réalisés en matière de propreté et de respect de l'environnement sur la ville de Chartres, l'Office intègre un canisite à l'intérieur de chacune de ses résidences. Chaque dispositif est réservé à l'usage des

locataires résidents. Leur mise en service se fait

Leur mise en service se fait progressivement, sur les secteurs suivants:

À la Madeleine :

Résidence des Erables, Résidence des Ormes, Résidence des Chênes.

À Beaulieu :

Résidence des Capucines, Résidence des Lilas, Résidence des Camélias, Résidence des Giroflées, Résidence des Bleuets, Résidence des Eglantines, Résidence des Jonquilles, Résidence des Hortensias, Résidence des Violettes, Résidence des Lys, Résidence des Anémones.

Secteur diffus:

Résidence Charles Brune, Résidence Jean Roux, Résidence Béthouart.

(Retrouvez l'ensemble des adresses correspondant aux résidences page 8 de ce numéro).



Grâce aux canisites, le comportement des propriétaires de chiens changent pour le plus grand confort de tous.

L'Horizon de Beaulieu à Chartres recrute pour son école de foot

RESPONSABLE ECOLE DE FOOT : DAVID NATIER B.E.E.S 1

DEBUTANTS - Années de naissance : 2000, 2001, 2002. Licence 2006/2007 : 55 euros (avec survêtement).

POUSSINS - Années de naissance : 1998, 1999. Licence 2006/2007 : 55 euros (avec survêtement).

BENJAMINS - Années de naissance : 1996, 1997. Licence 2006/2007 : 55 euros (avec survêtement).

13 ANS - Années de naissance : 1994, 1995. Licence 2006/2007 : 60 euros (avec survêtement)

15 ANS - Années de naissance : 1992, 1993. Licence 2006/2007 : 60 euros (avec survêtement).

FILLES - Entre 6 et 12 ans.

Contact : David NATIER au 06.65.01.79.45 - 02.37.30.03.15 Prévoir une pièce d'identité. La présence d'un parent est obligatoire.

En bref

Un hébergement étendu pour le FAC

Chartres Habitat a mis à disposition du Foyer d'Accueil Chartrain, 10 logements, au 14 rue des Blottes à Chartres.

Cette structure a ainsi pu héberger des personnes privées de domicile fixe durant la période hivernale.

Cet hébergement qui devait être assuré jusqu'au 15 avril, a été prolongé jusqu' au 30 juin 2007, pour faire suite à la demande du

L'accueil, jusqu'alors nocturne uniquement, a été également étendu à la journée, les week-ends et jours fériés.

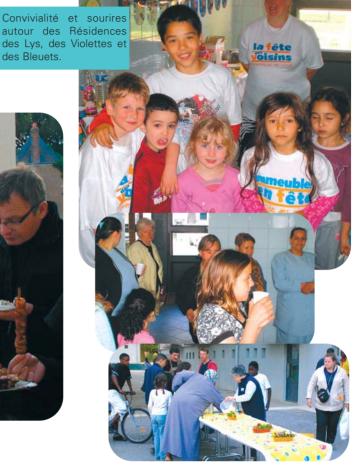
Immeubles en fête

"Immeubles en fête" a connu un nouveau succès cette année. Les locataires, souvent autour de leur gardien, ont partagé une fin de journée réussie. Chartres Habitat remercie l'ensemble des participants.



37 résidents de Jean Roux ont répondu à l'invitation de leu gardien, Tahar Gharbi. La fête s'est prolongée jusqu'à 23h45.

La loge du gardien de la résidence Béthouart s'est transformée





des Bleuets.

Chartres Habitat Votre Logement Parution trimestrielle

CHARTRES HABITAT, 23 rue des Bas Bourgs - B. P. 137 28003 Chartres CEDEX Tél. 0237256525 - Fax 0237343795. Internet: www.chartres-habitat.com

Directrice de la publication: Élisabeth Fromont

Rédaction, mise en page, photos : Sylvie Babel - E-mail: s.babel@chartres-habitat.com

ça l'année prochaine!

Création graphique: Cj. com

Impression: Imprimerie Chauveau. N° ISSN: 1635-8139. Dépôt légal: à parution.